Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 12 septembre 2022, à 19h30, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) :	Mmes	Sophie Baril Nathalie Bonneville Karine Clouâtre Geneviève Girard
	MM.	Martin Carrier Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.

2022-09-001 **Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par Mme Sophie Baril:

L'ouverture de l'assemblée à 19h31.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-002 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par Mme Geneviève Girard:

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le point varia **ouvert.**

Adoptée à l'unanimité

2022-09-003 **Adoption du procès-verbal de l'assemblée de régulière du mois d'août 2022**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 août 2022, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture.

Il est proposé par M. Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Martin Carrier :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 août 2022, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-004 **Rapport de l'inspecteur pour le mois d'août 2022**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de d'août 2022.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'adopter le rapport des permis émis des du mois d'août 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-005 **Dérogation mineure DM2022-10**

Considérant qu'il s'agit d'une dérogation de 0.74 mètre pour la marge de recul latérale;

Considérant qu'il s'agit d'une dérogation de 0.06 mètre pour la marge de recul arrière;

Considérant que le propriétaire a obtenu un permis pour l'immunisation des fondations en 2019;

Considérant le caractère mineur de la demande;

Considérant que de refuser la demande pourrait causer un préjudice au demandeur;

Considérant que d'accorder la demande ne porterait pas atteinte aux propriétaires des immeubles voisins.

Il est proposé par M. Jacques Malouin, appuyé par Mme Sophie Baril :

D'accepter la demande visant à régulariser une situation existante concernant la marge latérale gauche à 1.26 mètre et la marge arrière à 4.94 mètres.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-006 **Modifications règlementaires – zonage Zone RA-3 jumelé/duplex et nouvelle zone RA-XX 15ième Avenue**

Le Conseil propose :

De reporter l'avis de motion à la prochaine assemblée régulière, soit le 4 octobre 2022, afin d'obtenir le projet de règlement rédigé ainsi que les documents de consultation publique. Notamment, la liste des personnes habiles à voter des zones concernées et contiguës.

2022-09-007 **Mandat de surveillance de chantier, Montée Meunier**

CONSIDÉRANT qu'un mandat d'assistance technique avait été accordé et qu'un mandat de surveillance des travaux sera nécessaire.

CONSIDÉRANT que le prolongement de la réfection du rang Sainte-Anne doit être envisagé.

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'accorder le mandat du contrat de surveillance des travaux du chantier de la Montée Meunier pour un montant de 24 750 $;

De contacter le Ministère des transports afin d'obtenir les autorisations de prolongement des travaux du rang Sainte-Anne;

Adoptée à l'unanimité

2022-09-008 **Renouvellement de l'entente intermunicipale des Services de sécurité incendie**

CONSIDÉRANT la réception de la nouvelle proposition de la convention des services incendies;

CONSIDÉRANT la base des calculs de 25% sur l'évaluation municipal, 25% richesse foncière uniformisée, 25% sur le nombre total de catégories de risques et 25% sur le nombre d'appel réel.

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire une étude de faisabilité pour joindre un regroupement de service d'incendie.

Il est proposé par Mme Jacques Malouin, et appuyé par M. Martin Carrier :

De demander le renouvellement de la convention des services incendies sur une période de trois ans afin de permettre de procéder à l'étude de faisabilité et de réévaluer l'offre.

Adoptée à l'unanimité.

2022-09-009 **Attribution contrat – soumissions concernant le déneigement des routes municipales**

CONSIDÉRANT deux soumissionnaires, la compagnie P. Poulin au montant de 222 000 $ et la compagnie 9385-2002 Québec inc. de M. Rémi Girard au montant de 198 000 $.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par M. Jacques Malouin :

D'accorder le contrat de trois ans pour le déneigement des routes municipales au plus bas soumissionnaire, la compagnie 9385-2002 Québec inc. de M. Rémi Girard au montant de 198 000,00 $ selon la soumission fournie en respectant les conditions au contrat.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-010 **Acquisition des appareils de paiement par cartes bancaires**

CONSIDÉRANT la comparaison de divers systèmes de paiement.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Sophie Baril:

De choisir la compagnie Square pour système de paiement par carte débit.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-011 **Convention de service bibliothèque et affiliation CSBPM**

CONSIDÉRANT l'échéance de la convention de service pour l'hébergement des données et l'exploitation du logiciel de la bibliothèque pour une durée de trois ans.

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyé par Mme Karine Clouâtre :

De renouveler la convention du service bibliothèque et affiliation au CSBPM au montant de 1 512,00 $ pour une durée de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-012 **Mandataire délégué pour la vente pour taxe M.R.C.**

CONSIDÉRANT qu'un dossier demeure en vente pour taxes à la M.R.C.

Il est proposé par M. Jacques Malouin, appuyé par Mme Geneviève Girard :

De mandater M. Jacques Lavallée à titre de délégué représentant de la Municipalité à la M.R.C.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-012.1 **Entérinement de la liste des immeubles mis en vente pour taxes à la MRC**

CONSIDÉRANT Que trois dossiers ont été transmis à la MRC dans le cadre de la procédure de vente pour taxes;

Il est proposé par M. Jacques Malouin, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'entériner la liste des trois immeubles mis en vente pour taxes à la MRC, soit : le lot # 4 565 454 (310, route 133), le lot # 4 565 450 (291, 12e Avenue), et le lot # 4 565 011 (terrain route 133).

Adoptée à l'unanimité

2022-09-013 **Réception d'un signalement – comportement d'un chien**

CONSIDÉRANT le signalement à la S.P.C.A. du comportement potentiellement dangereux d'un chien.

Il est proposé par M. Jacques Malouin, appuyé par Mme Sophie Baril :

De faire un suivi auprès du propriétaire du chien, qui est coopératif, pour l'obtention d'un rapport d'évaluation par un vétérinaire afin de prendre une décision sur la dangerosité du chien à la prochaine séance du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-014 **Dépenses du mois d'août 2022 à être autorisées**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois d'août 2022 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Geneviève Girard:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois d'août 2022 totalisant un montant de 165 670,02 $.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-015 **Correspondance**

Les demandes ayant été faite préalablement ont été répondues aux citoyens concernés.

2022-09-016 **Varia**

2022-09-016.1 **Dépôt de la demande de subvention au MAMH pour le programme PRIMEAU pour le secteur De la 13e Avenue**

CONSIDÉRANT la municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyé par M. Martin Carrier et résolu unanimement que le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Que la municipalité s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU.

Que la municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU.

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

Que la Municipalité confie à un mandataire, monsieur Éric C. Genest de FNX-INNOV, le soin de remplir en son nom le formulaire de présentation d'une demande d'aide financière dans le programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Adoptée à l'unanimité

2022-09-016.2 **Dépôt de la demande de subvention au MAMH pour le programme PRIMEAU pour le secteur rang du Bord-de-l'Eau**

CONSIDÉRANT la municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyé par M. Martin Carrier et résolu unanimement que le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Que la municipalité s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU.

Que la municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU.

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

Que la Municipalité confie à un mandataire, monsieur Éric C. Genest de FNX-INNOV, le soin de remplir en son nom le formulaire de présentation d'une demande

d'aide financière dans le programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Adoptée à l'unanimité

2022-09-017 **Période de questions**

2022-09-018 **Fermeture ou ajournement de l'Assemblée**

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par M. Jacques Malouin :

La fermeture de l'assemblée à 20h19.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Lavallée

M. Jacques Lavallée
Maire

Fredy Serreyn

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier